

SÔN CLOAREC AR FIBLEC

PAR DANIEL GIRAUDON¹

On mesure mal aujourd'hui la place tenue par la chanson pour les générations de Basse-Bretagne qui nous ont précédés. Les collectes réalisées au XIX^e siècle en Trégor par des folkloristes comme Jean-Marie de Penguern (1807-1856), François-Marie Luzel (1821-1895) ou encore Narcisse Quellien (1848-1902) donnent déjà un aperçu de l'abondance de ces compositions de tradition orale. Mais on est certainement loin du compte comme le montre encore par exemple la richesse du répertoire recueilli par Anatole Le Braz (1859-1926) dans ses carnets d'enquêtes² dans le seul Trégor. On a comme l'impression qu'il fut un temps, assez proche de nous, où le moindre fait divers était mis en rimes pour en garder le souvenir dans une société où dominait l'oralité.

Les chants populaires de Basse-Bretagne ont pour caractéristique de fournir, souvent avec une grande précision, des toponymes et anthroponymes qui permettent de retracer, resituer, voire dater les faits qu'ils relatent. C'est ce que nous allons tenter de faire à partir d'un chant noté par Anatole Le Braz en 1890 à Penvénan³

Il est intitulé **Cloarec ar Fiblec**, Le clerc Le Fiblec. En bon collecteur, Anatole Le Braz donne le nom de la personne qui lui chanta cette composition. Il l'appelle « Angélique Le Meur ». Je pouvais alors penser qu'il s'agissait de son nom d'épouse mais la consultation du recensement de Penvénan en 1901 me permit de corriger cette hypothèse. « Le Moeur », ainsi orthographié dans le document municipal, était son nom de jeune fille et son mari se nommait, Louis Le Bihan. De plus dans les mêmes registres, j'appris que ce couple demeurait dans la section de Kercoadou à Keribot. Ils s'étaient mariés le 6 juin 1881 à Penvénan où Angélique était qualifiée de « couturière ». C'est un métier qui fut exercé par de nombreuses chanteuses. Ils eurent 6 enfants, Yves-Marie (1882-), Marie-Catherine (1883-1969), Eugène (1885-1940), Anne-Marie (1887-1975), Théophile-Marie (1890-1973) et Félix-Henri (1893-1979).

Dans son carnet encore, Le Braz écrit que le mari d'Angélique était barbier et il fait un commentaire intéressant sur cette profession : Les « barbiers ». *Il en est qui demeurent à quelque distance du bourg⁴. (La plupart sont tisserands). Ils ont alors leur auberge où ils se rendent chaque samedi soir. – Ils ont leur femme qui tient la chandelle, leur gamin qui savonne. Les gens à barbifier arrivent par groupes, s'assoient un peu partout, sur les bancs qui entourent la table, sur les bancs des lits, sur les pierres de l'âtre. Ces réunions improvisées, de gens de toute sorte sont d'un grand charme. On veille jusqu'à des heures tardives : chacun cause, cherche à dire plus fort que le voisin – C'est à des nuitées de ce genre qu'il faut assister, si l'on veut voir dans quelles préoccupations se complaît ou vit l'âme bretonne – Les soirées passées à Penvénan, chez Nobin ou chez Boujant – Quelques-unes de ces conversations seraient à sténographier⁵.*

On aura remarqué que Le Braz ajoute que la plupart de ces barbiers étaient tisserands. Louis Le Bihan était de ceux-là comme il est de même indiqué dans le recensement de 1901. Il y eut aussi des chanteurs et des compositeurs parmi ces hommes qui poussaient la navette. Le célèbre chanteur-compositeur de Pleumeur-Gautier, Ian ar Minous (1827-1892), naquit justement dans un tel milieu⁶.



Figure 1 : Angélique Le Meur, Louis Le Bihan et leur fils.
(coll. Martine Benazec'h)

¹ Daniel Giraudon, professeur émérite de breton à l'UBO et chercheur au CRBC.

² CRBC, Université de Bretagne Occidentale, Brest.

³ Carnet d'enquête 1, Anatole Le Braz, CRBC, (p. 121-122).

⁴ Il parle ici de Penvénan.

⁵ Cette remarque est intéressante quand on connaît le lien entre Anatole Le Braz et Jules Gros. Le Braz aurait-il eu connaissance de cette pratique opérée par Jules qui apprit la sténo anglaise lors d'un long séjour à Londres et l'adapta au breton pour garder trace du répertoire de chants de sa grand-mère. (Voir Daniel Giraudon, Jules Gros (1890-1992), *Une vie à l'écoute du breton populaire*, Éditions Yoran Embanner, 2014).

⁶ Daniel Giraudon, *Ian ar Minous, Du broyeur de lin au barde errant*, Ar Men, n°139, 2004, pp. 50-59.

Les clercs aussi sont bien représentés dans le corpus de chants populaires de langue bretonne, soit comme auteurs, soit comme sujets de compositions. Anatole Le Braz définit ainsi ce qu'il faut entendre par ce terme de « clercs » :

« C'étaient de petits propriétaires ruraux, voire de simples fermiers. Rien ne les distinguait de l'ordinaire des paysans, si ce n'est qu'ils avaient peut-être un extérieur plus soigné, un langage plus raffiné, plus fleuri même, volontiers émaillé de locutions françaises, des manières enfin, des gestes qui se sentaient d'une ancienne éducation cléricale. Dans leur adolescence, ils avaient comme on disait, « étudié pour devenir prêtres ». On ne concevait pas en Bretagne qu'on pût étudier pour une autre fin. Donc, sur leur quatorzième, sur leur seizième et souvent leur dix-huitième année, on les avait acheminés vers le collège le plus voisin... venus tard à la culture, beaucoup se décourageaient après les premières étapes ou bien étaient dissuadés par leurs maîtres de poursuivre. Beaucoup gardaient aussi la nostalgie des champs paternels, d'autres nostalgies encore, plus aiguës et plus pénétrantes : la chanson populaire bretonne retentit sans cesse de la plainte passionnée des cloers(s), à qui le bruit lointain des rouets de leurs « douces » ôte toute envie d'étudier⁷ ».

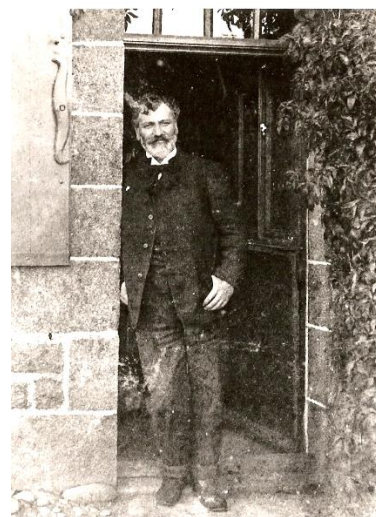


Figure 2 : Anatole Le Braz à Penvénan. (Coll. Daniel Giraudon)

C'est justement le cas de la sôn que nous allons maintenant étudier. De quoi s'agit-il ? Voici ce que révèlent les paroles de ce chant. C'est l'histoire d'une jeune fille du village de Gozkerio à Caouënnec, **Godic Guillo** (Marguerite Guillou) qui révèle à un de ses amis qu'elle a débauché deux clercs sur le point d'être ordonnés prêtres, nommés **Le Fiblec** et **Botcazou**.



Figure 3 : Pied du lutrin de l'église de Caouënnec. (Photo Daniel Giraudon)

Ces deux jeunes gens vont aller chanter les vêpres à Caouënnec et Marguerite Guillou va s'y rendre, non seulement pour écouter mais aussi pour parler à Le Fiblec, celui qui semble avoir sa préférence. Lui aussi sait qu'elle va être là et il a préparé cette rencontre et cet entretien qui va prendre l'allure d'une déclaration d'amour. En effet, il lui annonce que pour lui plaire, il lui a fait faire une paire de souliers chez un cordonnier pour qu'elle puisse danser aux pardons. Mais il lui confie son peu d'espoir de l'avoir comme cavalière, prétendant qu'il n'est pas, lui, à son goût.

En fait, il prêche le faux pour savoir le vrai car il n'ignore pas les sentiments de cette God Guillou à son égard. En tout cas, les deux derniers vers du chant sont sans équivoque. God Guillou ne désire pas seulement danser avec lui mais elle veut aussi le mettre dans son lit. Elle ne le laissera pas aller jusqu'à son ordination. C'est d'ailleurs ce qui arriva comme nous avons pu le vérifier en poursuivant nos recherches dans les archives de Caouënnec.

Les registres paroissiaux montrent en effet qu'il s'agit bien d'une histoire réelle. Ils révèlent l'identité des deux principaux personnages. On peut lire qu'un François-Louis Le Fiblec était né le 4 avril 1776 à Caouënnec. Il était fils de François et de Renée Keranborn. Également à Caouënnec, une Marguerite Guillou était née le 7 septembre 1779. Elle était fille de François et Marguerite Rouzault.

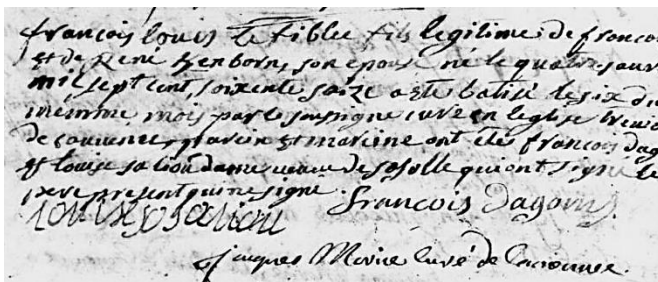


Figure 4 : Naissance de François Fiblec. (Registre paroissial de Caouënnec)

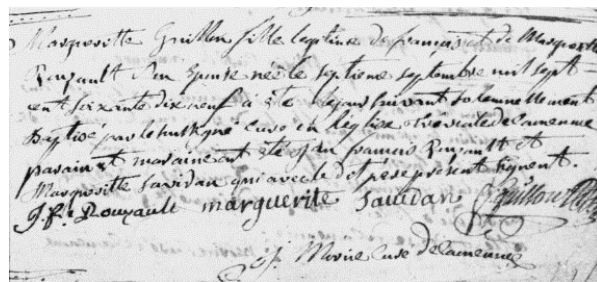


Figure 5 : Naissance de Marguerite Guillou. (Registre paroissial de Caouënnec)

⁷ Anatole Le Braz, « Le cloarec breton d'après la poésie populaire », BSAF, t.16, 1889, p. 23-43.

On apprend en outre que François Le Fiblec fut élève de 4^{ème} au Collège diocésain de Tréguier lors de l'année scolaire 1790-1791. Il avait 14-15 ans.

Enfin, confirmant l'épilogue de la chanson, François et Marguerite convolèrent en justes noces à Caouënnec, le 12 février 1797. François-Louis dont le père était décédé avait 21 ans et Marguerite également orpheline de père, avait 17 ans. Étant donc mineure, Marguerite, fut émancipée de justice sous l'autorité d'un voisin, François Le Bruno âgé de 43 ans, meunier au moulin du Cosquer à Caouënnec⁸.

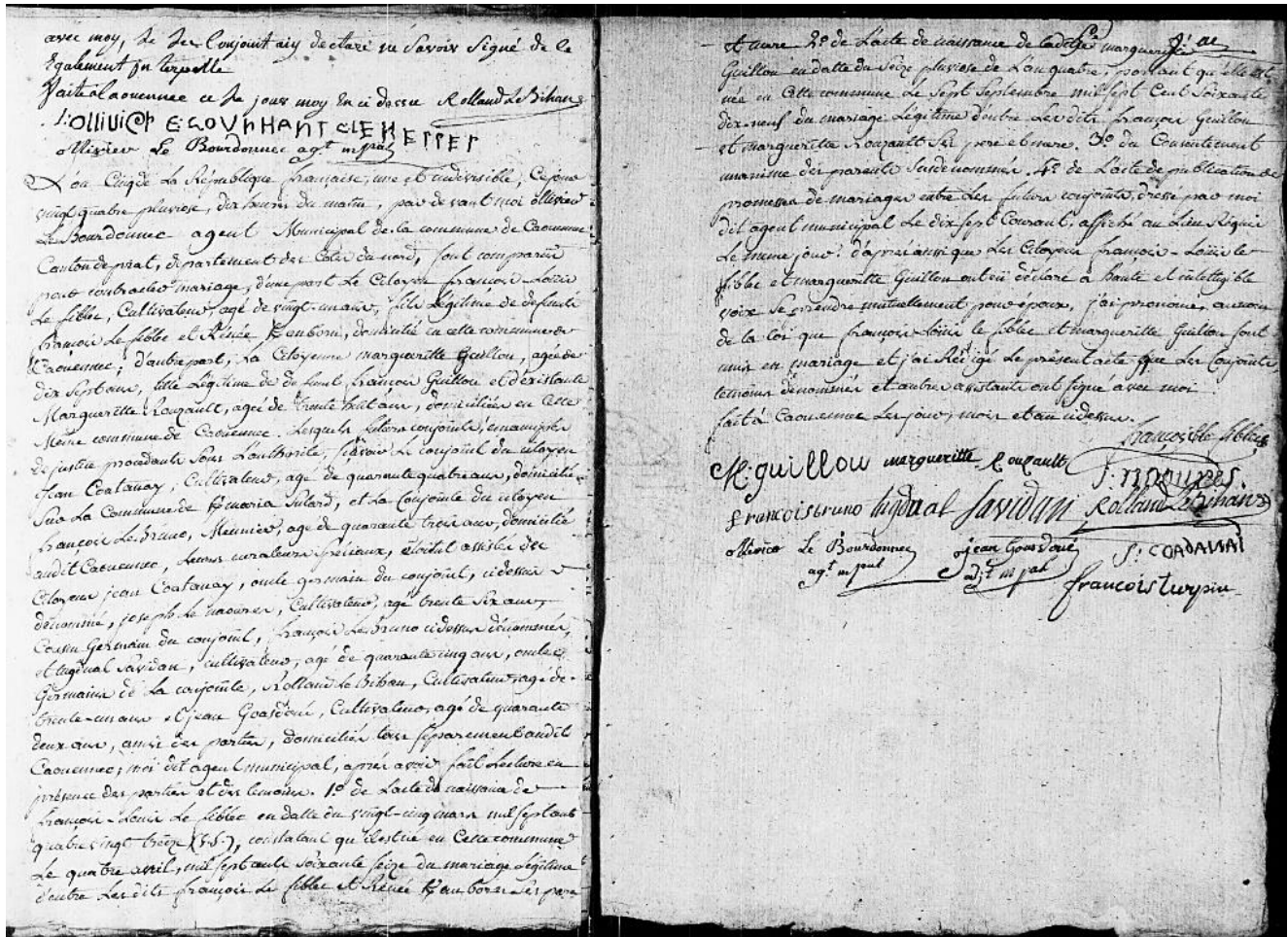


Figure 6 : Mariage François Le Fiblec et Marguerite Guillou.
(Registre paroissial de Caouënnec)

On note que si François Le Fiblec signe l'acte de mariage, son épouse Marguerite le fait aussi, ils sont donc lettrés tous les deux.

Le lieu de résidence de la famille Guillou au **Cosquer uhelan** mentionné dans le chant est corroboré par un document des Archives départementales des Côtes-d'Armor dans l'article 13 d'un Minu⁹ : Le Bruno François de Caouënnec, marié en 1791 à Marie Ropars (alias Ropers), **meunier au moulin du Cosquer** en 1796.

Cette famille joua un rôle important dans la commune. François Louis Le Fiblec fut plus tard officier d'état-civil puis, maire de Caouënnec à 33 ans et fit un premier mandat de juin 1809 jusqu'au 1^{er} janvier 1813 puis un second mandat à 58 ans du 27 juillet 1834 jusqu'au 15 juin 1848.

⁸ Comment ce François Le Bruno, meunier à Caouënnec, a-t-il pu acheter le moulin du Cosquer pour 102 000 francs ? (Voir Dubreuil - Richesse des meuniers et Jean-Yves Marjou - Caouënnec-Lanvézéac).

⁹ Minu KQ 1787 AD 22. Article 13 Convention Cosquer uhelan à Caouënnec, tenu à domaine congéable par François Guillou pour en payer par an quatorze boisseaux de froment mesure de Lannion deux livres huit sols par argent et la corvée. (Renseignements Carola Richard-Menzel).

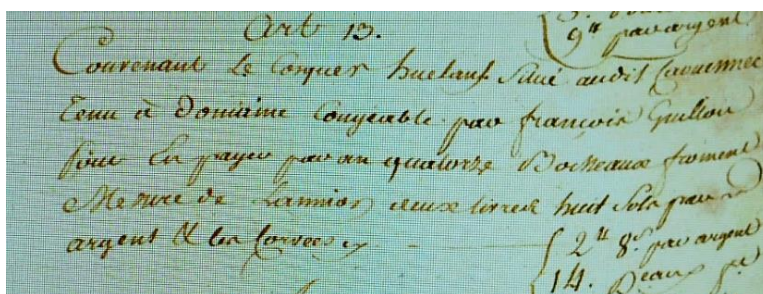


Figure 7 : Minu - Article 13 Covenant Cosquer uhelan à Caouënnec.

Marguerite Guillou fut la marraine de la grosse cloche de l'église paroissiale, nommée « *Marie de Caouënnec* » fondue par Briens Frères à Morlaix en 1830. Le parrain était Joseph Le Bonniec. Les notables ayant participé à l'installation de la cloche étaient le recteur Monsieur de Banchu, le trésorier Pierre Evoannou, et le maire Monsieur Le Gros¹⁰.

François Le Fiblec mourut le 5 juillet 1851 à Caouënnec (75 ans). Il était qualifié d'expert. La déclaration fut effectuée par un de ses fils, recteur de Prat¹¹. Marguerite, son épouse, décéda avant lui à Caouënnec le 26 mai 1847 (68 ans).

À partir de ces éléments, on peut assurer que ce chant fut composé peu de temps avant 1797, année du mariage entre François Fiblec et Marguerite Guillou. Étant donné qu'il fut chanté à Penvénan à Le Braz, en 1890, on peut dire qu'il a circulé dans l'espace et dans le temps, pendant près d'un siècle. Comme c'est pour ainsi dire toujours le cas avec ce genre de chants transmis de bouche à oreille sur une période relativement longue, le chant a aussi perdu, à l'évidence, une partie de ses paroles. Il est regrettable de ne l'avoir retrouvé qu'en une seule version.

La *sôn* révèle ici ce qui aurait pu constituer un secret de famille, à savoir les conditions dans lesquelles les jeunes gens avaient été amenés à se fréquenter. Un ami de la mariée, mis dans la confiance, aurait-il trahi la confiance qu'elle avait mise en lui en révélant l'affaire par la composition de ces vers. En tout cas, si comme on le sait, il était de tradition de chanter des chansons lors des mariages, il n'est pas sûr que celle-ci fut mise au répertoire de la noce Le Fiblec-Guillou.

+++++

Sôn Cloarec ar Fiblec

Carnet d'enquête d'Anatole Le Braz 1890- Page 121-122

Na Godic Guillo a lere d'he c'hamarad deuz ar bourg :
Mar keret n'am discuilffet ket ha me gonto d'ac'h eur bourd.

*Marguerite Guillou disait à son camarade du bourg :
Si vous voulez ne pas me dénoncer, je vous raconterai une histoire drôle.*

Oh ! nann, mezhan, Godic Guillo, na contet-se d'in hardi
Rac me a vezo secret war pezh a gontfet-hu d'in.

*Oh non, dit-il, Marguerite Guillou, racontez-moi ça sans hésiter
Car je resterai discret sur ce que vous me raconterez.*

Ma c'horf mezhi zo mist ha moan, ma dioujod zo ru ha sclezh
Me 'm eus debauchet daou gloarec 'retorn deus ar seminer.

¹⁰ Renseignements Famille Jean-Yves Marjou.

¹¹ François, prêtre desservant Prat (1851), né en 1801. Un autre fils Severin, né en 1818, cultivateur, fut maire de Caouënnec du 20 décembre 1848 au 29 juin 1852. Il décéda à Caouënnec le 6 janvier 1854 à l'âge de 36 ans.

*Mon corps, dit-elle, est mince et svelte, mes joues sont rouges et claires
J'ai séduit deux clercs à leur retour du séminaire*

Me 'm eus debauchet daou gloarec diwar ann theologi
Reseved ganthe ann urzou hac hi prest da velegi.

*J'ai séduit deux clercs et les ai éloignés de la théologie
Ils viennent de recevoir les ordres et sont prêts d'être ordonnés.*

Cloarec ar Fiblec a lare d'he gamarad Bocazo :
Na demp breman da Gaouennec da ganan gouspero
Wit ma clewo Godic Guillo a zo chomm er Goz Kerio.

*Le clerc Le Fiblec disait à son camarade Botcazou :
Allons maintenant à Caouënnec chanter les vêpres
Pour que Marguerite Guillou qui habite à Kozquero les entendent.*

Na Godic Guillo a lere diwar bennou he daoulinn
Me a glew cloarec ar Fiblec o canan deuz al lutrinn.

*Marguerite Guillou disait agenouillée :
J'entends le clerc Le Fiblec chanter devant le lutrin.*

Na Godic Guillo a lere p'arrie gant ann or dâl :
Me a glew cloarec ar Fiblec o canan he ordinal.

*Marguerite Guillou disait en arrivant devant le grand portail
J'entends le clerc Le Fiblec chanter son ordinal*

Me a glew cloarec ar Fiblec deuz al lutrinn o canan
Pa vo achu ar gouspero, me a goseo ganthan.

*J'entends le clerc Le Fiblec chanter devant le lutrin.
Quand les vêpres seront finies, je lui parlerai.*

Cloarec ar Fiblec a lere neuze da C'hodic Guillo
Comzet 'm eus gant eur c'hereer wit ober d'ac'h eur boto
Wit ma vefet scanv ha lijer da vale er pardonno.

*Le clerc Le Fiblec disait alors à Marguerite Le Guillou :
J'ai demandé à un cordonnier de vous faire une paire de souliers
Pour que vous soyez légère et leste pour courir les pardons.*

Wit ma vefet scanv ha lijer da danzal gant ar werzed
'Nn hini vo d'ho fantazi penegwir men na on ket.

*Pour que vous soyez légère et leste pour danser avec les hommes forts
Avec celui qui vous plaira, car je ne suis pas de ceux-là.*

Birviken Cloarec ar Fiblec na lavar he ofern bred
Ken e vo ebars ma guele ouz ma c'hoste o cousked.

*Jamais le clerc Le Fiblec ne dira la grand-messe
Tant qu'il ne couchera pas dans mon lit à mes côtés.*

(Angélique Le Meur - Penvénan - femme du barbier)

Remerciements

Martine Benazec'h, Marie-Amélie Billard (Mairie de Penvénan), Bernard Lasbleiz, Jean-Yves Marjou, Carola Menzel, Gildas Savidan, Mairie de Caouënnec.

